

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette  
Séance du 07 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 07 décembre à 20 heures,  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline ELIE, Maire

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 15

Nombre de conseiller-e-s présent-e-s : 14

Nombre de conseiller-e-s absent-e-s : 1

Étaient présent-e-s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent-e-s :

Estelle Trémoulhéac donne procuration à Christophe Martin

Date de convocation : 01 décembre 2023

Secrétaire de séance : Nadège Rivoire

**OBJET : Demande de subvention – voirie 2024**

Le département de la Loire accompagne les communes dans la réfection de leurs voiries aux moyens de subvention.

Pour 2024, nous vous proposons :

- Montée du Calvaire (VC205) : 29 078,50 € HT, soit 34 894,20 €
- Impasse Lotissement la Blache 1 (VC 14) : 25 547,80 € HT, soit 30 657,36 €
- Impasse du Bois du four (VC 3) : 5 952,30 € HT, soit 7 142,76 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve les travaux de voirie 2024 selon les priorités ci-dessous :

1. Montée du calvaire (VC 205) et Impasse du bois du four (VC 3) pour un montant total des travaux de 35 030,80 € HT, soit 42 036,96 €
2. Impasse lotissement la Blache 1 (VC 14) pour un montant total des travaux de 25 547,80 € HT, soit 30 357,36 €

- Sollicite une subvention auprès du département de la Loire au titre des enveloppes de voirie communales.

- Donne tout pouvoir au Maire pour signer le marché à intervenir avec les entreprises qui seraient retenues.

- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2024.

La Maire  
Céline ELIE



Secrétaire de séance  
Nadège Rivoire